

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon,
57 Rue de Varenne,
75700 Paris

Paris, le 18 mars 2022

Objet : Conférence des métiers - Revalorisation

Monsieur le Premier ministre,

Lors de la Conférence des métiers du secteur social et médico-social du 18 février 2022, vous avez annoncé des mesures de revalorisation salariale, pour l'ensemble des personnels de la filière socio-éducative, à compter du mois d'avril 2022.

Par ailleurs, vous avez notamment évoqué le secteur « trop souvent oublié de la protection juridique des majeurs ».

Tout d'abord, l'Inter fédération FNAT-Unaf-Unapei (IF-PJM) tient à saluer cette reconnaissance de l'engagement des professionnels intervenant dans le champ de la protection juridique et prend acte que les professionnels de ce domaine d'intervention seront concernés par la revalorisation annoncée.

Cet engagement fort que vous avez pris en février dernier devra se traduire lors de l'établissement de la liste des métiers qui seront concernés et revalorisés. Il s'agissait d'ailleurs d'une promesse de campagne du Candidat Emmanuel MACRON en 2017.

Bien que l'IF-PJM ne soit pas un syndicat employeur, elle apportera sa contribution active en tant que Fédération métier regroupant la totalité des professionnels du secteur associatif exerçant dans le champ de la protection juridique des majeurs.

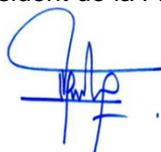
Aussi, nous aurons à cœur de soumettre nos réflexions et nos propositions sur les spécificités des missions confiées aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs, sur les diversités des métiers et de la pluridisciplinarité des professionnels assumant la protection et l'accompagnement de nos concitoyens les plus vulnérables.

Telle sera notre contribution au chantier de la mise en place d'une Convention Collective Unique Etendue (CCUE) pour les métiers du médico-social, annoncé par vos soins le 18 février 2022 et dans laquelle l'ensemble des professionnels de la protection juridique devront trouver une place.

Nous restons à votre disposition ainsi qu'à celle de vos équipes en charge de ce dossier pour toutes précisions complémentaires sur le sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Ange FINISTROSA
Président de la FNAT



Marie-Andrée BLANC
Présidente de l'UNAF



Luc GATEAU
Président de l'UNAPEI

